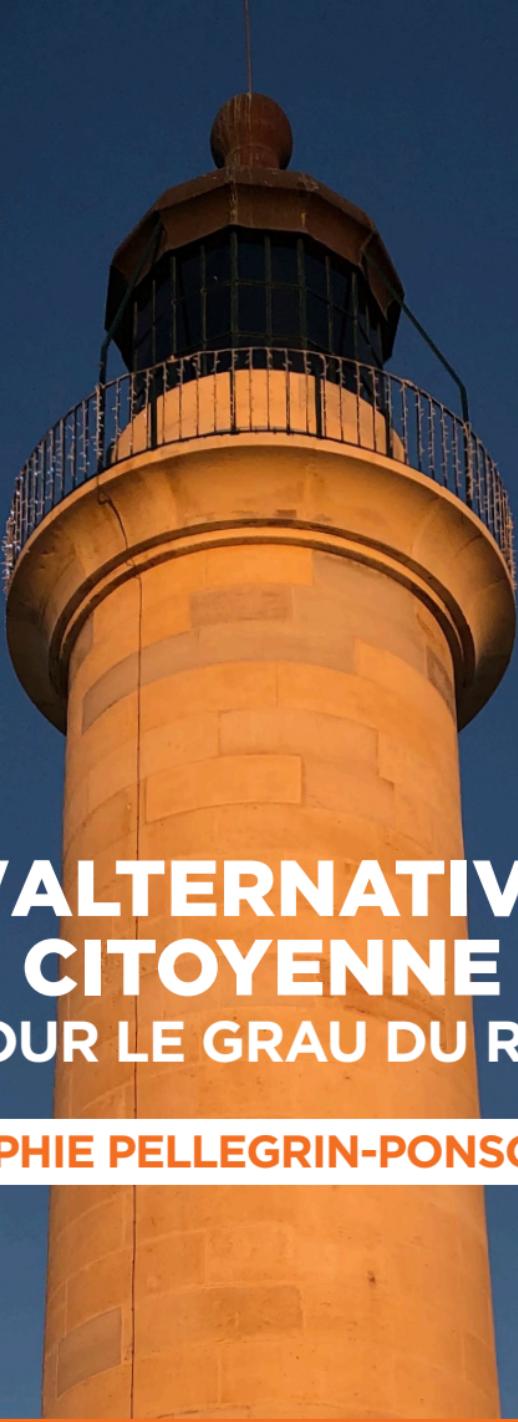


PROGRAMME



**L'ALTERNATIVE
CITOYENNE
POUR LE GRAU DU ROI**

SOPHIE PELLEGRIN-PONSOLE

**ELECTIONS
MUNICIPALES**
15 & 22 mars 2020

LE
**CERCLE DU
GRAU**



SOPHIE PELLEGRIN-PONSOLE

L'ALTERNATIVE CITOYENNE POUR LE GRAU DU ROI



Partie 1 : Une ville proche de ses administrés

I- Une ville à l'écoute de tous ses habitants	p. 11
II- Une ville qui aide ses enfants à grandir et à réussir	p. 14
III- Une ville qui prend soins de ses citoyens	p. 17
IV- Une ville qui fait bouger ses habitants	p. 20
V- Une ville qui assure la sécurité de ses citoyens	p. 21

Partie 2 : Une ville en lien avec son avenir

VI- Une ville en phase avec les défis urbanistiques	p. 24
VII- Une ville dont l'activité économique doit être redynamisée	p. 31
VIII- Une ville respectueuse de son environnement	p. 35
IX- Une ville ouverte et accueillante	p. 40
X- Une ville fière de ses racines, de sa culture et de ses traditions	p. 45
XI- Une ville qui rayonne	p. 51

Le Cercle du Grau, l'alternative citoyenne pour Le Grau du Roi

Rassembler des femmes et des hommes autour d'un projet ambitieux et raisonné pour Le Grau du Roi.

Réunir des femmes et des hommes afin de concevoir un **programme innovant**, par et pour les Graulennes et les Graulens, pour les six prochaines années.

Inviter des femmes et des hommes de la société civile à participer au **débat démocratique** en vue des prochaines élections municipales, **loin de tout clivage politique**.

Tel est le triptyque autour duquel j'ai imaginé et conçu ma candidature pour les prochaines élections municipales, les 15 et 22 mars 2020, avec la liste *Le Cercle du Grau*.

Issus de tous les quartiers (centre-ville historique, rive droite, rive gauche, Boucanet, Port-Camargue), d'horizons sociaux et professionnels éclectiques et de différentes générations, ils sont les premiers témoins de vos problématiques et les premiers à vouloir offrir un meilleur avenir au Grau du Roi.

Architecte, technicien, enseignant, chef d'entreprise, commerçant, universitaire, sans emploi, infirmière, retraité, étudiant, pharmacien, militaire... ils n'ont pas été difficiles à convaincre, tant ils estiment, comme moi, qu'une alternative

citoyenne est nécessaire pour notre ville.

Un esprit d'ouverture, de concertation et d'échanges a soufflé sur la construction et la maturation de ce projet pour Le Grau du Roi.

Le (la) prochain(e) Maire devra être celui (celle) de tous les Graulens. Forte d'un projet solide, d'une équipe engagée et enthousiaste, je vous propose de soutenir ma liste qui vous promet un mandat pour tout mettre à plat.

Voilà les fondamentaux autour desquels j'ai construit ma candidature, fruit d'un long et passionnant travail dans l'opposition durant ces six dernières années.

Après *Le Grau à Cœur*, livre dans lequel nous avons expliqué les raisons de notre défaite en 2014, celles qui nous ont conduits à créer *Le Cercle du Grau* ainsi que les motivations à nous présenter devant les électeurs, ce nouvel opuscule vous livre nos réflexions les plus pertinentes et adaptées pour l'avenir de notre cité.

Ce fascicule rassemble nos idées et présente les valeurs que nous souhaitons partager avec vous. **Nous portons ce projet avec la volonté du rassemblement et de l'alternative citoyenne.** Nous sommes convaincus que nous pouvons donner au Grau du Roi un avenir pérenne et que le meilleur est devant nous.

La principale complexité afin d'élaborer un programme destiné à une ville comme Le Grau du Roi réside dans sa réponse à une double problématique. Ville dortoir ou village avec une âme ? Station balnéaire ou cité de pêcheurs ? Quelles évolutions pour les plus de 8 000 habitants que nous sommes ? Quels aménagements et quels équipements concevoir pour ceux qui vont choisir notre commune dans les prochaines an-

nées ? Comment accueillir les 130 000 personnes que la station du Grau du Roi attire chaque été ? L'équipe que j'ai la chance et l'honneur de conduire pour gérer Le Grau du Roi durant les six prochaines années, a su se poser les bonnes questions, multiples voire parfois paradoxales, et y apporter les bonnes réponses.

Après vous avoir écouté, tous, sans a priori, après m'être emparée des dossiers de la commune, après avoir tiré les enseignements de six années passées dans l'opposition municipale, j'ai compris qu'il était temps de penser aux Graulennes et aux Graulens, avant tout. **J'ai compris qu'il était temps de proposer un pacte harmonieux et équilibré** permettant de bien vivre tout au long de l'année au Grau du Roi, y compris pendant la période estivale plus intense, mais tellement nécessaire à l'équilibre économique de notre cité balnéaire.

J'ai aussi compris que rien ne sera possible sans concertation ni confiance entre vous et la prochaine équipe municipale. **La restauration d'un vrai dialogue et d'une concorde** sont les préambules non négociables à notre action.

Le projet que nous vous présentons aujourd'hui a été conçu pour vous apporter **des réponses concrètes et adaptées à vos préoccupations quotidiennes en matière sociale, sécuritaire mais aussi des mesures en faveur de l'économie, du tourisme et de l'emploi.**

Nos traditions, souvent malmenées et parfois menacées, seront valorisées et érigées au rang de patrimoine immatériel de notre cité maritime qu'il conviendra de mettre en valeur. Mais le principal enjeu de ce mandat reposera sur **la protection de notre environnement** : celui que nous offrons à nos visiteurs et celui que nous léguerons à nos enfants.

Dans cette perspective, notre responsabilité en matière de développement et d'aménagements urbains est immense et

nous sommes prêts à l'assumer pleinement.

Aussi, aujourd'hui, j'ai, nous avons l'honneur de vous livrer le fruit de notre travail et de nos réflexions et de vous présenter ce programme pour le prochain mandat. **Un mandat pour tout mettre à plat.**

PARTIE 1

Une ville proche de ses administrés

I - UNE VILLE À L'ÉCOUTE DE TOUS SES HABITANTS

Parce que solliciter les citoyens uniquement pour l'élection d'un nouveau Maire tous les six ans, n'est pas satisfaisant et insuffisant pour la démocratie, nous associerons les Graulennes et les Graulens à toutes les décisions capitales pour l'avenir de notre commune. Différentes mesures seront mises en place ou réactivées afin de **renouer le dialogue avec les habitants et les acteurs économiques et associatifs du Grau du Roi**, dont les avis sont des indicateurs fiables de l'activité économique et sociale de notre commune.

1. Conseil Citoyen

Cette participation citoyenne se traduira au travers des conseils de quartiers qu'il est nécessaire de redynamiser. Le fonctionnement pyramidal et la périodicité inadaptée de ces réunions ont conduit leurs acteurs ainsi que les résidents à s'en détourner.

Aussi, forts de nos valeurs d'échanges et d'écoute où **le participatif et le collaboratif** sont inscrits au cœur de notre "ADN", nous proposons la mise en place d'un seul **Conseil Citoyen** où seront représentés les différents quartiers au sein d'une unique assemblée. Les directeurs des services municipaux assisteront systématiquement à ces conseils mensuels.

Ils permettront de débattre autour de thématiques communes, d'harmoniser les prises de décisions et d'en accélérer leur mise en œuvre. Au-delà de la simple "boîte à idées", cette assemblée accordera **une large place à l'initiative citoyenne et tout particulièrement à celle des jeunes** qui pourront y siéger dès l'âge de 16 ans.

Chaque mois, ce Conseil Citoyen proposera au public de commenter et d'approfondir, si nécessaire, certaines délibérations adoptées en Conseil Municipal. Il sera, aussi et surtout, l'occasion de **recueillir les interrogations et les propositions des administrés** qui seront portées devant le Conseil Municipal au travers d'une question d'intérêt général qui sera posée par un des référents. Ce format de démocratie participative permet une information dans les deux sens, depuis la Municipalité vers la population. Les médiateurs et référents par quartier seront tirés au sort parmi une liste de candidats volontaires. Ils verront l'exercice de leurs missions limitées à une année, de septembre à septembre.

2. Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** sera davantage consulté, y compris à l'occasion de Conseils Municipaux qui seraient amenés à traiter de questions intéressant directement la jeunesse et son avenir. Leur expertise et leurs souhaits seront replacés au cœur du débat démocratique. Ces jeunes volontaires, engagés pour certains à un jeune âge, ne seront pas uniquement sollicités pour des missions de représentation.

3. Permanence d'Adjoints et de conseillers municipaux

Afin d'offrir une plus grande proximité avec les Graulennes et les Graulens, nous nous engageons à organiser chaque semaine des **permanences d'adjoints** qui répondront aux doléances et requêtes avant leur transmission aux Services Municipaux. Le site Internet de la Mairie sera mis à jour quotidiennement et alimentera des **panneaux d'information**.

que nous installerons en différents points de la ville. Outre le Bulletin Municipal, nous adresserons chaque mois une lettre d'informations pratiques aux résidents à l'année, propriétaires de résidence secondaire, professionnels de tous secteurs....

Parallèlement, **les horaires de l'accueil en Mairie seront revus et adaptés** afin d'offrir une meilleure qualité de services en direction des concitoyens mais aussi des professionnels qu'il faut accompagner plus rapidement et efficacement dans leurs démarches administratives. Nous rendrons accessible un plus grand nombre de services via le site Internet de la Mairie. Cette dématérialisation permettra un gain de temps et d'énergie pour tous les usagers.

Dans un souci écoresponsable, les vingt-neuf élus du Conseil Municipal seront équipés d'une tablette évitant ainsi l'utilisation de plusieurs centaines de kilos de papier chaque année pour l'édition de rapports, comptes rendus et autres dossiers de délibérations...

Nous réduirons la fiscalité grâce à une politique drastique de baisse des charges de dépenses courantes grâce à la mise en place d'un contrôle de gestion au sein de la Collectivité.

4. Référendum municipal

Nous n'hésiterons pas à avoir recours au **référendum municipal**, jamais utilisé au Grau du Roi, pour **des sujets d'intérêt général** : l'aménagement des quatre dernières parcelles de l'écoquartier des pins, le déplacement de la zone technique de Port-Camargue, la construction d'une salle polyvalente... pourraient figurer parmi les sujets de consultation. Enquêtes en ligne, cahier de propositions... tous les outils seront déployés pour permettre à chacun de s'exprimer sur des sujets d'intérêt général pour Le Grau du Roi et de soumettre à l'avis des élus des questions engageant l'avenir de notre commune

5. Une ville qui cultive sa mémoire

Nos traditions, la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine sont des enjeux importants pour notre commune. Au Grau du Roi, nous souhaitons créer un parcours touristique mis en scène par une ou des figures emblématiques de notre cité maritime, issus de la pêche, des joutes, de l'artisanat...

II - UNE VILLE QUI AIDE SES ENFANTS À GRANDIR ET À RÉUSSIR

Au Grau du Roi, les jeunes de 0 à 20 ans représentent moins de 20% de la population. Pour limiter l'exode massif de cette population qui contribue à la richesse de notre commune, il convient aujourd'hui de lui offrir des conditions d'éducation, de formation, de logement et de loisirs l'incitant à demeurer au Grau du Roi. Sans avoir été négligés sur le plan des animations et des espaces d'accueil, nous devons assurer à nos jeunes un meilleur avenir en les impliquant également davantage dans la vie municipale.

1. Pacte Jeune

Nous proposerons aux jeunes de **financer tout ou partie de leurs études ou d'un projet personnel, en échange de tâches effectuées pour la commune** : petit entretien de bâtiments communaux (peinture, nettoyage...), aide de nos aînés pour leurs différentes activités et démarches administratives, accompagnement de sorties scolaires, participation à l'organisation d'un événement sur la commune... Ces perspectives permettront de renforcer **les liens intergénérationnels** qui sont le sel de notre qualité de vie. En mettant quelques heures de leur temps au service de la Collectivité, ils créditeront des points sur une carte "**Pacte Jeune**" qui seront débloqués sur présentation d'un dossier pour financer un projet personnel.

Cette carte, réservée aux jeunes de moins de 25 ans, permettra également de **circuler gratuitement dans les navettes urbaines** qui seront mises en place au départ de la gare ferroviaire et qui desserviront tous les quartiers du Grau du Roi.

2. Implantation d'un nouveau lycée

En lien avec la Région, nous étudierons la faisabilité d'un **lycée** sur la commune du Grau du Roi dont les formations porteront, d'une part, sur les **métiers de la mer et du nautisme** et d'autre part, sur **l'agriculture de bord de mer et sur la protection des zones littorales**. Il s'agira d'offrir à nos jeunes la possibilité de poursuivre un cursus scolaire complet sur la commune afin d'éviter des temps de trajets néfastes pour l'environnement, la qualité de vie et la santé de nos enfants.

3. Ecoles

Dès la prochaine rentrée scolaire, chaque classe des Cours Moyens de l'école André Quet sera équipée de **d'ordinateurs portables ou tablettes reconditionnés**, dans une double perspective : accéder aux nouvelles méthodes pédagogiques et les sensibiliser aux outils numériques comme vecteurs de savoir et pas uniquement comme supports ludiques.

Des classes vertes seront programmées dans le calendrier scolaire de toutes les sections de l'école primaire. Prises en charge pour partie par la commune, ces "**Semaines de Découvertes**" privilégieront de nouveaux terrains d'apprentissage (campagne, montagne ou pays étrangers à proximité) et **favoriseront la sensibilisation de nos enfants à la préservation de l'environnement et aux comportements écoresponsables**. Une fois par an, il sera demandé aux enseignants de prévoir une journée de mobilisation pour leurs élèves afin de contribuer directement à la préservation de l'environnement sur notre territoire. Ces deux propositions seront éga-

lement inscrites et adaptées pour les centres de loisirs et garderies durant les périodes de vacances.

4. Centres de loisirs et garderies

Afin de permettre aux parents de pouvoir exercer leur activité plus sereinement durant la saison estivale, **les haltes garderies ainsi que les centres aérés seront ouverts tous les jours, du lundi au dimanche du 1er juin au 10 septembre.**

Les amplitudes horaires seront également revues pour apporter une réponse en adéquation aux besoins de chacun.

De par leur nouvelle implantation sur la plage du Boucanet sur le site de l'ancien sanatorium, **les activités de ces centres de loisirs seront résolument tournées vers la mer** : natation, paddle, kayak, dériveurs, catamarans, beach-volley...

5. Sécurité des plus jeunes

Pour assurer une plus grande sécurité des plus jeunes, la prochaine équipe municipale dotera chaque enfant scolarisé de la commune d'un bracelet connecté afin de s'assurer de leur présence dans les cars scolaires, lors des sorties pédagogiques mais aussi dans le cadre d'activités extérieures dans les centres aérés. Équipés d'un **bracelet connecté via un système de Bluetooth sans émission d'ondes**, les enfants sont géolocalisés grâce à une application mobile pilotée d'un simple smartphone.

6. Espace de rencontres pour les Ados

Afin de permettre aux adolescents de se retrouver dans un endroit ouvert à tous et hors de tout espace commercial, nous créerons un **espace abrité** des intempéries sur le plateau sportif. Ce site, **placé sous vidéo-surveillance**, pourra être un lieu de convergences supplémentaire pour les jeunes lorsque les structures d'accueil déjà existantes sont fermées.

III - UNE VILLE QUI PREND SOIN DE SES CITOYENS

1. Un Centre Communal d'Actions Sociales pour tous

Principal instrument visant à créer du lien social, le CCAS est au cœur de multiples enjeux économiques, sociaux et sociétaux. Au Grau du Roi, durant ce dernier mandat, il a parfois été un outil politique. Nous avons souvent dénoncé cet "état dans l'état" et le clientélisme qu'il pouvait pratiquer.

Sans minimiser, bien au contraire, le travail assidu et efficace des agents municipaux affectés au CCAS, nous entendons **réintégrer les missions de gestion des garderies, crèches, centres de loisirs, accueil de loisirs périscolaires dans un service municipal Enfance et Jeunesse** qui dépendront directement de la Direction Générale des Services. Son Conseil d'Administration sera désormais ouvert aux représentants associatifs.

En vue d'une meilleure harmonisation, **les missions d'information et de gestion seront désormais mutualisées** au sein des services municipaux existants. Cette réorganisation permettra de dégager plus de temps et de moyens pour **davantage de services apportés** aux citoyens. Ces économies permettront notamment de ne plus demander aux personnes de plus de 65 ans de choisir entre un colis de Noël ou participer au Repas des Aînés. La prochaine équipe municipale permettra de faire bénéficier des deux, sans condition.

2. L'accès aux soins facilité

Nous proposons l'**implantation de deux maisons de santé** au Boucanet et au cœur du futur écoquartier méditerranéen. Ces bâtiments seront financés grâce aux produits de la vente du patrimoine communal. Il s'agira de **favoriser notamment l'installation de médecins généralistes** dont la pénurie constraint les patients à recourir de plus en plus souvent aux Services d'Urgences, hors de la commune.

Le salariat des professionnels de santé en échange de la perception directe des honoraires de consultation par la Collectivité ou le **financement d'une partie des études de futurs médecins** en échange de trois à cinq ans d'exercice au Grau du Roi, sont le fruit de notre réflexion. Par ailleurs, ces Maisons de Santé proposeront des **gardes obligatoires la nuit et le week-end** pour une prise en charge plus rapide et plus efficace des patients.

Outre la médecine générale, ces maisons de santé pourront accueillir des **spécialités** (rhumatologie, orthopédie, pédatrie, cardiologie...), des **praticiens de médecine douce** ainsi que les professions d'auxiliaires médicaux (pédiatres-podologues, ergothérapeutes, orthophonistes et orthoptistes, audioprothésistes, diététiciens...). Souhaitant privilégier la diversité de l'offre de services de ces maisons médicales, nous créerons des **espaces de consultation partagés**, à raison d'une consultation un ou deux jours par semaine pour certaines spécialités. Malgré le recours de plus en plus fréquent aux IRM et scanners, un service de radiologie sera également implanté sur l'un des deux sites. Si l'accès aux soins figure parmi nos priorités, nous développerons **des programmes de prévention de certaines pathologies** au travers d'activités sportives et d'une alimentation adaptée en direction du jeune public et de nos aînés.

3. L'accès au logement social

Le droit au logement est un principe fondamental. L'accès au logement social pour les personnes en difficulté doit l'être également. Après avoir établi un état des lieux complet des bénéficiaires de logements sociaux sur la commune du Grau du Roi, nous mettrons en place des **commissions ouvertes au public permettant d'attribuer de nouveaux logements en toute transparence**. Les commissions permettant d'examiner les dossiers seront composées d'élus de la majorité et de l'opposition municipale ainsi que des agents de l'administration.

4. Favoriser l'emploi

En termes d'emplois, les leviers pour une commune sont limités mais **grâce à un réseau économique particulièrement développé au sein de notre équipe, nous favoriserons l'implantation de TPE et de PME sur le territoire** par le biais d'abattements de mesures fiscales durant les trois premières années. Nous mettrons à la disposition des autos-entrepreneurs de la commune une salle équipée de huit postes informatiques reliés à Internet et à des imprimantes couleur. Cet espace de travail sera ouvert du lundi au samedi, moyennant une redevance mensuelle raisonnable. Deux agents municipaux permanents assureront des missions de secrétariat et d'accueils téléphoniques pour ceux qui en éprouveront le besoin.

La Mairie est le premier employeur de la commune. Pour tous les recrutements, **la priorité sera accordée aux Graulennes et aux Graulens. A compétences et expériences égales**, les personnels saisonniers pourront postuler à des emplois à l'année au sein de la Collectivité. Leur dossier sera examiné prioritairement avant que ce poste ne soit ouvert à d'autres candidats.

5. L'accompagnement numérique

Le numérique est aujourd'hui omniprésent dans notre société. Dans notre commune, nos concitoyens les plus âgés ainsi que ceux en situation de précarité peuvent rencontrer des difficultés liées à la dématérialisation complète ou partielle de certaines prestations sociales majeures, dans l'accès aux soins, à l'emploi, à l'énergie, aux services bancaires...

Aussi, nous offrirons un accompagnement spécifique aux personnes les plus éloignées du numérique notamment grâce aux porteurs de la carte "**Pacte Jeunes**" qui pourront ainsi créditer des points leur ouvrant des droits à certains services et financements. Nous avons réfléchi à la création d'un

"pack de services numériques" proposant un ordinateur reconditionné, un fournisseur d'accès Internet ainsi qu'un accompagnement.

IV - UNE VILLE QUI FAIT BOUGER SES HABITANTS

1. "Sport pour Tous"

Avec près de cent cinquante associations animant la commune tout au long de l'année, plus de la moitié propose des activités sportives ; des acteurs sur lesquels nous nous appuierons pour développer une véritable politique liée aux sports pour toutes les générations. Dans la perspective du programme "Sport pour Tous", **un adjoint uniquement dédié aux sports sera désigné**. Il aura notamment la charge d'évaluer chaque année, à l'instar de l'adjoint à la Culture et aux Associations, l'implication des structures dans la vie locale, d'en vérifier leurs statuts et le nombre d'adhérents, autant d'éléments qui détermineront la reconduction, voire l'augmentation des subventions municipales. Par ailleurs, nous dresserons un état des lieux des infrastructures municipales mises à la disposition des associations en vue d'élaborer un **plan prévisionnel d'investissements et de réhabilitation**.

Avec la construction du lotissement des Orchidées et l'arrivée de nouvelles familles dans cette zone, le **parcours de santé** de la pinède du Boucanet retrouve sa pleine utilité. Il sera entièrement réhabilité en offrant de nouveaux équipements modernes et sécurisés. Cet espace sera également placé sous vidéo-surveillance.

Les sauveteurs en mer de la Société Nationale de Sauvetage en Mer seront sollicités pour vulgariser des activités nautiques, type marche dans l'eau de mer, gymnastique sur la plage... L'animation de ces cours collectifs sera prise en

charge financièrement par la Mairie qui versera directement le montant de ces participations dans les caisses de la SNSM, dont le fonctionnement ne dépend que de dons et de subventions.

2. Des événements sportifs pour fédérer

Grâce à ses kilomètres de pistes cyclables, ses chemins de randonnées et son vaste espace maritime, la commune du Grau du Roi sera à l'initiative d'un **triathlon de portée régionale** et labellisé par le Conseil Départemental afin d'en assurer un rayonnement maximum, chaque année au mois d'octobre.

Dans la foulée, **un grand rassemblement Handisport** sera organisé chaque année dans le courant du mois de novembre sur les différentes installations sportives du Grau du Roi (tennis, plateau sportif, plans d'eau...). Cet événement sera l'occasion d'un moment convivial et de communion avec l'ensemble de la population graulienne.

V- UNE VILLE QUI ASSURE LA SÉCURITÉ DE SES CITOYENS

1. Une application stricte des arrêtés municipaux

La politique de sécurité que nous souhaitons mettre en place s'appuiera dans un premier temps sur **l'application stricte des arrêtés municipaux** visant à réglementer l'occupation du domaine public, les nuisances sonores, la déambulation de personnes torse-nu, l'interdiction de pêche dans le canal, le stationnement intempestif de camping-cars, la vente ambulante, les déjections canines...

2. Des effectifs renforcés et l'instauration d'une police montée

La seconde mesure prévoit le renforcement des effectifs des agents municipaux permettant notamment la **création de**

deux îlots de police, l'un à Port-Camargue et l'autre au Boucanet. L'ouverture de ces bureaux permettra une meilleure connaissance des quartiers et une plus grande proximité avec leurs habitants. En saison, la présence de ces policiers municipaux déjà présents sur site assurera des interventions plus rapides et plus efficaces.

Grâce à ces nouveaux dispositifs, **les patrouilles pédestres et en voiture seront multipliées de jour comme de nuit**. Elles contribueront à renforcer le lien avec les habitants et les commerçants de notre ville. Une **police à cheval** sera déployée durant la période estivale sur les trois quartiers et tout particulièrement dans les rues piétonnes du centre-ville ainsi que sur l'axe Gare SNCF/Front de mer.

3. Un meilleur encadrement de la ligne "Nîmes/Le Grau du Roi"
Concernant la ligne ferroviaire reliant notre cité balnéaire à la capitale gardoise, péjorativement dénommée "**Train à 1€**", la position du *Cercle du Grau* a toujours été parfaitement claire. Il n'est pas question de chercher à supprimer ce moyen de transport d'autant plus que **cette compétence ne relève pas de notre Collectivité mais de la Région**. En revanche, nous proposons de mieux encadrer le trajet et l'arrivée de ce train qui représente, malgré l'image dégradée par certains, un atout indéniable pour Le Grau du Roi.

A l'heure de la transition écologique et de la recherche de modes de déplacements doux, ce moyen de transport est une chance pour les touristes qui peuvent rejoindre Le Grau du Roi depuis n'importe quelle ville de France ou d'Europe. Ce train doit être réhabilité aux yeux des Graulens, des Gardois et des touristes. Il représente notre porte ouverte vers le monde et offre un panorama touristique époustouflant tout au long de son trajet.

Contrôler l'accès au train au départ de Nîmes et de Saint Césaire, veiller à ce que chacun soit muni d'un titre de

transport et d'une tenue correcte pour voyager figurent parmi les premières mesures que nous nous engageons à mettre en place en réunissant toutes les parties prenantes : gares du parcours, médiateurs, services de police et de gendarmerie, Région et SNCF. Des mesures simples qui permettront de réduire les effectifs de sécurité à l'arrivée et de limiter les débordements éventuels dans les rues de la station.

4. Extension des points de vidéosurveillance

L'optimisation des effectifs de la Police Municipale et du Centre de Surveillance Urbain permettra de poursuivre **l'extension de la vidéosurveillance**, notamment dans le quartier du Boucanet où six nouveaux points ont été identifiés. Ces installations supplémentaires portent tout particulièrement sur les entrées de ville ainsi que les espaces pouvant réunir du public : aires de jeux, plateaux sportifs, espaces de spectacles...

Ce système sera, par ailleurs, mis à contribution dans la surveillance des actes d'incivilités qui pourront être relevés sur la commune : dépôt d'ordures ou d'encombrants sauvages ou en dehors des heures autorisées, infractions au Code de la Route (non-respect des sens interdits, circulation motorisée sur les trottoirs...), occupation illégale du domaine public ou maritime, rejets volontaires dans les eaux du Canal... **Cette surveillance à distance permettra de verbaliser les comportements irrespectueux et déviants.**

5. Système d'alerte communal

Parce que la sécurité et la protection des habitants passent aussi par une meilleure information, nous mettrons en place une **alerte communale d'urgence pour l'ensemble de la population** par SMS, panneaux lumineux et par alerte vocale diffusée par les véhicules municipaux, notamment lors de risques climatiques majeurs.

PARTIE 2

Une ville en lien avec son avenir

VI - UNE VILLE EN PHASE AVEC LES DÉFIS URBANISTIQUES

Terre d'accueil et terre d'attractivité, Le Grau du Roi se doit de répondre à ce double-défi en conservant son âme et en maîtrisant son développement urbain qui se doit d'être harmonieux, durable et respectueux de l'environnement dans lequel nous avons la chance d'évoluer.

1. Un nouvel accès routier pour Le Grau du Roi

Avant d'aborder les aménagements urbains, nous avons concentré notre réflexion sur les accès du Grau du Roi. Pont, viaduc, tunnel..., tout ou presque a été imaginé au sujet du désengorgement du fameux rond-point de la gendarmerie. Nous ne proposons pas de solutions pharaoniques mais simplement la **percée d'une trémie** d'une centaine de mètres sous l'actuel rond-point **qui prolongera les deux voies de circulation provenant du pont Levant en direction de l'Espiguette.** Depuis la route d'Aigues-Mortes, cette trémie plongera à la hauteur du bâtiment des Salins et se scindera en deux sous terre avec une voie ressortant vers le centre-ville via le quai Colbert. L'autre voie réapparaîtra après la voie de chemin de fer, évitant ainsi les bouchons routiers liés aux passages des trains.

La sortie de ville, rive gauche, s'effectuera depuis le rond-point de la piscine dont la voirie sera recalibrée notamment pour répondre aux besoins du futur écoquartier. Nous avons déjà engagé une **étude de faisabilité** avec une équipe d'ingénieurs et d'urbanistes que nous présenterons au Conseil Départemental dès que vous nous aurez confié la gestion de la Ville.

2. Faire de l'écoquartier un nouvel élan pour Le Grau du Roi

Parmi les premières préoccupations des Graulennes et des Graulens figure le projet d'écoquartier méditerranéen. Favorable à ce projet d'aménagement depuis son origine, nous déplorons cependant les orientations décidées par l'équipe municipale en place. J'ai eu l'occasion à maintes reprises de regretter publiquement certains choix et j'ai enjoint la Municipalité à revoir sa copie sur plusieurs aménagements, notamment sur la hauteur des immeubles initialement prévus en limite de propriétés des habitants du quartier *Lou Fanal*.

L'ilot-test verra le jour. Il est le résultat d'une décision de la part de la majorité municipale sortante, assemblée souveraine élue. **Imaginer qu'une nouvelle équipe municipale puisse stopper ce projet ne serait qu'illusoire et fallacieux.** En revanche, le nouvel exécutif sera en mesure de réviser l'aménagement des quatre hectares restants. Tout comme, il devra étudier l'installation d'une maison médicale, d'une médiathèque ainsi que la création de voies circulables traversantes afin de ne pas "ghettoiser" ce nouveau quartier.

Au printemps 2019, **nous avons présenté des propositions concrètes** et détaillées dans un document consultable en téléchargement sur le site *lecercledugrau.com* et disponible à notre permanence. Nous entourant de jeunes architectes-urbanistes et d'un spécialiste de l'environnement, nous avons réfléchi à **des solutions alternatives pour aménager ce**

terrain qui raisonnablement ne peut être dévolu au seul usage d'un espace vert, compte-tenu de son prix d'acquisition (9 millions d'euros). La construction de villas individuelles en bordure du terrain et l'implantation de petits ensembles au centre de la parcelle rendront cet aménagement moins dense qu'actuellement prévu. Ces premières solutions permettront notamment au Grau du Roi de conserver sa dimension de petite ville méditerranéenne.

3. Stationnement

Le stationnement et la place de la voiture constituent un sujet majeur de préoccupation, principalement pour les Graulennes et les Graulens mais aussi pour nos visiteurs. Les tarifs journaliers conjugués aux larges amplitudes horaires sur une période de mars à novembre ont eu deux principaux effets pervers ces dernières années. D'une part, ils ont conduit à une désertification du centre-ville impactant directement l'économie de notre cité en saison et hors-saison, d'autre part, cette politique de stationnement a instauré un principe inéquitable par l'octroi d'avantages à certains résidents de l'hyper-centre et pas à d'autres.

Aussi, nous proposons de mettre en place une carte de stationnement, **la "Carte Liberté", au tarif unique de 10€ par mois** (et 40€ pour toute l'année) accessible à tous : résidents, commerçants, saisonniers... La *Carte Liberté* permettra à chacun de stationner gratuitement sur tous les parkings de la commune y compris sur celui des Baronnets et sur celui du camping de l'Espiguette (actuellement gratuit), qui sera placé sous stationnement payant. Pour les autres usagers, et tout particulièrement pour les touristes, le prix journalier sera ramené de 25 à 15€, de 9 heures à 19 heures d'avril à fin septembre.

Ce nouveau principe de stationnement pour tous les résidents, temporaires ou permanents sera plus égalitaire. En

acquérant ce pass, chacun contribuera également au financement de ce service public, tout particulièrement destiné aux plus jeunes et à nos aînés qui retrouveront ainsi beaucoup plus d'autonomie tout au long de l'année.

Pour désengorger le centre-ville et contribuer ainsi à une amélioration de notre environnement, **un parking "hors les murs" sera construit** le long de la rocade D62B. Le prix forfaitaire fixé à 5€ par jour permettra aux automobilistes de **rejoindre le centre-ville par un système de navettes fluviales électriques gratuites**. Les détenteurs de la *Carte Liberté* auront également accès à ce parking extérieur ainsi qu'aux différentes navettes fluviales et terrestres.

La **construction d'un parking à étages** sur l'emplacement de l'actuel parking du Palais des Sports sera confiée à un délégué, chargé ultérieurement de son exploitation. Ce bâtiment dont les murs seront végétalisés, accueillera au dernier étage une **salle polyvalente** et un **restaurant panoramique** avec une vue imprenable sur les marais salants.

4. Modes de déplacements doux

Trois itinéraires principaux de dessertes en bus électriques seront créés pour desservir les quartiers du Boucanet (jusqu'au Collège d'Alzon), ceux de Port-Camargue (jusqu'à la plage Sud) ainsi que ceux de la rive gauche et de la route de l'Espiguette. Ils convergeront tous vers la gare ferroviaire et routière qui deviendra ainsi un véritable **pôle multimodal**.

Un appontement au bout de l'avenue Simone Veil permettra aux navettes fluviales d'accoster avant de desservir le centre-ville et Port-Camargue.

Les **bus seront également accessibles gratuitement** aux détenteurs de la *Carte Liberté*. En saison, ils apporteront un service appréciable aux touristes qui s'acquitteront d'1€ pour

un trajet dans un laps de temps de deux heures maximum.

Un **réseau de pistes cyclables** est également en cours d'élaboration, notamment au Boucanet afin d'offrir une piste retour vers La Grande Motte, sur la rive droite vers le Pont Tournant et en centre-ville, rive gauche.

L'objectif de ces mesures consiste, non pas à éradiquer les véhicules du centre-ville, mais à proposer des alternatives de déplacements à ceux pour qui la voiture ne constitue pas ou plus un outil de travail indispensable. Dans cet esprit, les sens de circulation seront revus afin de fluidifier le trafic et de concevoir des itinéraires de délestage pour certaines rues.

5. Centres aérés

Ouvrir notre commune vers la mer est aussi un défi urbanistique et sociétal que nous avons choisi de relever. Cela passe en premier lieu par les jeunes générations dont les **espaces d'accueil enfance et jeunesse** (garderies, centres aérés) seront installés **dans les anciens locaux du Sanatorium**. Facile d'accès pour les parents et situé sur la plage, cet espace sécurisé combine de nombreux atouts pour initier les plus jeunes à la **pratique d'activités nautiques** et tout particulièrement à la voile.

6. Pôle de loisirs

Cette zone accueillera également un **pôle de loisirs avec une piscine extérieure**, des terrains de volley-ball, une mise à l'eau d'embarcations légères... Des cabines de plage seront proposées à la location à la journée ou à la semaine non loin d'un **club-house** dont l'exploitation sera mise en délégation de service public à l'instar des paillottes de plage .

Les associations, en lien avec les activités nautiques, trouveront naturellement leur place dans cet espace de loisirs conçu à l'image des anciens clubs de plage. Cette situation exceptionnelle, légèrement excentrée, offrant un accès direct

à la plage ainsi qu'une zone de stationnement, constitue un emplacement idéal pour renouer avec les plaisirs de la mer. Puisque les plages de notre station constituent le plus beau terrain de jeu qu'une ville puisse offrir, tout particulièrement à son plus seune public, nous lancerons un appel à projets pour la **création de clubs enfants et adolescents sur les plages des deux rives.**

7. Arènes

Parmi les équipements municipaux à rénover et à revaloriser, **le dossier des arènes sera prioritaire**. Outre sa rénovation et sa mise en sécurité absolument nécessaires, **cet espace doit devenir l'épicentre intercommunal de la culture et des traditions**, et ce, pas uniquement sur les mois estivaux. Aussi, nous avons étudié la faisabilité technique de couvrir les arènes et de protéger la piste par un plancher amovible, modules qui permettront d'accueillir des spectacles tout au long de l'année.

Les arènes seront dotées d'ascenseurs afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux gradins, entièrement réaménagés. La couverture, laissant passer la lumière, sera totalement démontable afin de pouvoir proposer des spectacles taurins et courses camarguaises durant la pleine saison. La configuration couverte des arènes offrira une capacité maximale de 1 500 personnes et conservera les 2 500 places actuelles à ciel ouvert.

8. Zone technique de Port-Camargue

En matière d'aménagements des zones d'activités, nous avons particulièrement concentré notre réflexion sur la zone technique de Port-Camargue. Dans un quartier où beaucoup regrettent l'absence de lieu de convergences, **le déplacement de la zone technique** permettrait de dégager un espace propice à la création d'un nouveau centre pour Port-Camargue, susceptible d'accueillir marchés et animations tout

au long de l'année. La circulation naturelle à pied ou à vélo entre le port et les marinas serait fluidifiée.

Une **étude de faisabilité est actuellement en cours** pour installer ce plateau sur les bords du lac de Salonique, en bout du chenal sud. Le port à sec y trouverait une place accessible par la route de l'Espiguette ou par la mer. L'ouverture du lac permettrait un renouvellement de ses eaux et limiterait les phénomènes de pollution, récurrents durant l'été. **Cette proposition ne pourra voir le jour qu'après un large consensus de la part des riverains et de la population**, notamment au travers d'un référendum local.

9. Rénovation et aménagements du quai Gozioso

Pour incarner au mieux son statut de premier port de pêche de chalutage de Méditerranée, Le Grau du Roi doit offrir sa plus belle vitrine. Sur le port de pêche, nous prévoyons la **réfection totale des façades le long du quai Gozioso**. Des pergolas protégeant du soleil et de la pluie permettant aux pêcheurs de ramender leurs filets dans de meilleures conditions seront installées. Un **centre de conditionnement collectif** pour les tellines ainsi qu'un **espace de stockage** de matériel pour les "petits métiers" seront créés.

Un belvédère surplombant la zone d'appontement des chalutiers, non loin de la criée, sera érigé afin de vulgariser et de valoriser les métiers de la pêche sans que touristes et curieux n'entraînent le travail des professionnels. **Une meilleure connaissance des métiers de la pêche et de la mer figure parmi les points forts à mettre en avant dans le cadre d'une politique touristique innovante** et en phase avec les habitants du territoire .

Afin de lutter contre la pollution chronique de la darse, la station d'épuration pour les chalutiers sera remise en service, tout comme, en lien avec la Communauté de Communes, sera installé un collecteur d'eaux noires pour les plaisanciers

appontés le long du Quai Colbert. **Un accompagnement vers une mise aux normes environnementales sera proposé aux chantiers navals du port de pêche.**

10. Création d'une halte fluviale

La mise à l'eau, située sur le plan d'eau du Vidourle, sera entièrement réaménagée et équipée afin d'offrir aux plaisanciers les meilleures conditions possibles. Un espace guinguette pourra également être installé dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public. Cette zone restructurée constituera également la première halte des navettes électriques reliant le parking extérieur au centre-ville.

En partenariat avec le Conseil Départemental et la Communauté de Communes, **nous aménagerons l'avant-port du Vidourle pour y développer les activités fluviales et fluv'estres** permettant d'afficher une offre touristique "slow", complémentaire à l'attractivité de notre territoire.

C'est aussi sur cette zone que **nous déplacerons l'aire de camping-cars** actuellement installée sur le Parking de la Plage. Une requête formulée depuis de nombreuses années auprès de la Municipalité mais non suivie d'effet. Cet emplacement dédié à l'accueil pour deux nuits maximum sera contrôlé plus fermement par les services de la Police Municipale qui orienteront les camping-cars "longue durée" vers d'autres aires d'accueil, notamment vers le camping municipal de l'Espiguette.

D'ores et déjà, nous avons engagé une **réflexion sur l'habitat flottant** dans l'avant-port du Vidourle afin d'offrir une nouvelle forme d'hébergements touristiques et à terme, une solution durable et innovante d'habitats à Port-Camargue.

VII - UNE VILLE DONT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DOIT ÊTRE REDYNAMISÉE

Le mandat dans lequel nous nous engageons, repose sur **la revitalisation économique de notre commune** et tout particulièrement du centre-ville dont la désertification s'accroît d'année en année. Le centre-ville du Grau du Roi avec son canal, ses bateaux, ses rues piétonnes et ses plages au cœur de la station, constituent notre vitrine touristique et économique qu'il convient de préserver.

Pour redynamiser l'activité économique du Grau du Roi, nous favoriserons les initiatives particulières dans le développement de nouveaux commerces de proximité : installation d'une maison de la presse en centre-ville, jardinerie, service de téléphonie...

1. Convertir les baux saisonniers en baux annuels

Si la résolution des questions de stationnement apportera une première réponse face à la désaffection de la clientèle en centre-ville, l'autre solution que nous proposons consiste à **convertir les baux saisonniers en baux annuels en incitant financièrement et fiscalement les propriétaires** de locaux commerciaux à proposer des baux de 3,6,9 ans.

Ce système, avantageux pour les deux parties assure, d'une part, plus de garanties au propriétaire qui n'aura pas à se mettre en quête de nouveaux occupants à chaque saison, et, d'autre part, une vision de leur activité à moyen terme pour les locataires. **Cette occupation à l'année représentera un ticket gagnant pour les exploitants** qui pourront ouvrir leur commerce à toute période de l'année y compris au cœur de l'hiver pendant les vacances ou lors des week-ends de janvier et de février, lorsque la météo est printanière. Ce sont les commerces du centre-ville qui font battre son cœur.

Le nombre sans cesse croissant de pas-de-portes fermés n'est pas acceptable pour une commune comme Le Grau du Roi. Il s'agit aujourd'hui d'offrir aux 8 000 habitants en basse saison, **une alternative commerciale satisfaisante**, sans les contraindre à utiliser leur véhicule pour se rendre dans des zones commerciales situées hors de la commune.

2. Cœuvrer pour une meilleure qualité des marchés

Le marché est une composante essentielle de notre image de ville du sud, aussi nous veillerons tout particulièrement **au professionnalisme des forains et à la qualité des produits** proposés à la vente. Afin de les fidéliser sur les différents marchés de la commune, un système d'abonnement offrant un tarif dégressif et la priorité pour l'attribution des emplacements sera mis en place.

Le Boucanet et Port-Camargue bénéficieront d'un nouveau marché, en saison, le dimanche matin permettant aux touristes arrivés la veille sur la station de pouvoir se procurer des produits frais. Cette nouvelle activité permettra de drainer un afflux de clientèle supplémentaire dans ces quartiers, moins favorisés en termes d'offre commerciale de proximité.

3. Créer des halles alimentaires

L'implantation de halles alimentaires en lieu et place de la halte-garderie constituera un lieu de vie incontournable. **Ces halles couvertes fonctionneront tous les jours.** Ce nouveau pôle commercial permettra d'irriguer les rues commerces du centre-ville tout au long de l'année. Les jours de marché, les forains s'installeront depuis le square Antonin Revest jusqu'à la place de la République qui sera partiellement dégagée afin de permettre aux bars-restaurants d'offrir leur terrasse aux chalands. Une fontaine sera bâtie au centre de cette place qui retrouvera ainsi sa vocation de lieu de convergences et de rencontres, sur lequel le stationnement sera désormais interdit.

L'aménagement de ces halles gourmandes supposera la suppression de la fin de la ligne de chemin de fer et le déménagement du centre de loisirs que nous avons prévu d'installer au Boucanet sur le site de l'ancien Sanatorium. Les fleuristes installés sur la commune disposeront d'un étal permanent au **marché aux fleurs** qui se déroulera désormais tous les lundis matin autour de ces nouvelles halles alimentaires.

4. Mettre en place une charte d'embellissement, "Le Grau à Cœur"

La redynamisation du centre-ville passe aussi par la **requalification du cœur historique de notre cité et la mise en place d'une véritable charte d'embellissement** pour les façades et les commerces. Dans cette perspective de rénovation urbaine, où l'aménagement du boulevard Maréchal Juin ne revêtait pas un caractère prioritaire, nous avons défini un périmètre d'intervention entre les deux rives du Canal et les rues piétonnes du centre-ville rive gauche. Cette charte de qualité urbaine constitue un **projet majeur à conduire entre la Ville, les résidents, les professionnels du commerce et de la pêche.**

La mise en place de mesures fiscales et financières permettra de rénover les façades des habitations, notamment en proposant une alternative aux volets roulants disgracieux des commerces. Nous nous attacherons à réguler l'occupation du domaine public et maritime, à fournir un cahier des charges précis pour les terrasses commerciales, à proposer aux professionnels de la pêche des bacs bâchés pour leur matériel garantissant hygiène et esthétisme... Limiter les commerces de bouche et offrir les meilleures conditions d'exercice de leur activité, à ceux installés à l'année figureront parmi les priorités de ce mandat. Toutes ces mesures seront consignées dans la charte *Le Grau à Cœur* et seront progressivement étendues aux autres quartiers.

En réponse à la demande du Conseil Municipal des Jeunes, **des fontaines à eau potable**, constituant des points de refill, seront implantées dans tous les quartiers de la station.

VIII - UNE VILLE RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

Dans un contexte d'urgence climatique, la question environnementale pèse de plus en plus fort dans notre société. Les attentes des citoyens par rapport à ces thématiques sont légitimes et justifiées. Nous avons pleinement conscience de ces enjeux pour notre commune particulièrement exposée. Les élus municipaux et intercommunaux ont de vrais leviers pour agir directement ou indirectement sur la façon dont on peut se nourrir, se déplacer, transporter du matériel ou des biens, gérer les déchets...

Parce que Le Grau du Roi est une porte ouverte sur la Méditerranée, **la protection de l'environnement est une attention de chaque jour**. Nous avons déjà identifié des mesures dont la plupart sera mise en place en liaison avec la Communauté de Communes et incontournablement avec la population. Sur ces questions environnementales et dans la perspective de mettre en œuvre ces mesures, nous mobiliserons, tout particulièrement, le Conseil Municipal des Jeunes.

1. Protéger le milieu maritime et lagunaire

Limiter les déversements sauvages de quelque nature que ce soit sera une priorité, de même, la chasse aux déchets et autres matières plastiques sera un combat permanent grâce au civisme de chacun et surtout par l'acquisition d'un **système de ramassage des déchets** performant.

Dans les zones de mouillage (devant la plage nord et sud

de Port-Camargue), à l'image d'autres ports de plaisance du littoral méditerranéen, **l'immersion de corps morts** constitueront de véritables "nurseries" pour limiter l'impact des bateaux sur nos fonds marins et **protéger les espèces** évoluant dans la baie d'Aigues-Mortes. Des "**Assises de la Baie**" seront organisées dès la première année de notre mandat où seront conviés les professionnels de la mer (pêcheurs, promenades en bateau, brigade maritime de la Gendarmerie, Capitainerie de Port-Camargue, Seaquarium, les Aires Marines Protégées de Camargue ainsi que toutes les associations en lien avec la mer) pour réfléchir à un sanctuaire marin autour du banc de sable à la pointe de l'Espiguette.

D'importants travaux de mise au tout à l'égout seront entrepris pour raccorder tous les riverains, et essentiellement les promenades à cheval, de la route de l'Espiguette. **Ces réseaux nouveaux ou existants seront dotés de siphons** afin de supprimer les nuisances olfactives, tout particulièrement en centre-ville. La Communauté de Communes sera également sollicitée pour revoir l'intégralité des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales.

Avec dix-huit kilomètres de plage de sable fin et des eaux de baignade bénéficiant du Pavillon Bleu, Le Grau du Roi se doit de protéger et d'entretenir ce patrimoine environnemental exceptionnel. Nous proposons de remplacer les douches situées aux entrées de plage par des robinets permettant aux baigneurs de se rincer sommairement. Outre les économies d'eau substantielles, ces douches dont les eaux usées et souvent savonneuses, s'infiltrent directement dans le sol, constituent une vraie nuisance écologique que nous souhaitons supprimer. Par ailleurs, les poubelles sur les plages seront définitivement supprimées, au profit de poubelles de tri sélectif installées à chaque accès.

2. Mise en place d'une "Brigade Propreté"

Nous créerons une *Brigade Propreté* dont les effectifs seront essentiellement composés d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Ils seront chargés de faire respecter les consignes de propreté et de civisme élémentaires. Ils veilleront au bon déroulement du ramassage des ordures et seront habilités à réprimander les contrevenants qui déposeraient sauvagement des déchets.

3. Vers une ville "Zéro Déchets Plastiques"

La suppression totale des pailles mais aussi l'interdiction de couverts et gobelets plastiques, l'installation de cendriers de rues et de bornes à mégots, la mise en place de panier collecteur de petits détritus sous chaque grille d'égouts... sont autant de mesures peu onéreuses qui constituent **un premier pas collectif vers la préservation de notre environnement**.

4. Des mesures spécifiques à la zone de l'Espiguette

Nous avons entamé une étude pour la **production d'énergie renouvelable**, en revalorisant le fumier de cheval provenant des promenades et manades de la route de l'Espiguette, grâce à des mini-centrales de compostage fabriquant du biogaz, transformé ensuite en électricité. La valorisation de ces déchets, donnera une nouvelle image naturelle et respectueuse de ces promenades et manades. Nous mettrons en place ce nouveau process sur un terrain municipal à proximité de la **station d'épuration** dont nous devons dès à présent prévoir **l'extension et surtout la modernisation**.

5. La Collectivité : premier acteur dans la protection de son environnement

La Collectivité devra être exemplaire. En lien étroit avec la Communauté de Communes, elle poursuivra la mise en place d'une **alimentation durable dans les cantines** en favorisant les circuits courts et en luttant contre le gaspillage. En termes d'économies d'énergie et d'eau, l'éclairage public sera pro-

gressivement remplacé au profit de **lumières leds**. Les toits des bâtiments publics (écoles, services techniques, salles municipales, Hôtel de Ville...) seront équipés de **panneaux photovoltaïques** qui permettront de subvenir à une partie des besoins énergétiques de ces structures.

La flotte de véhicules municipaux sera progressivement remplacée par des **véhicules électriques**. La **suppression du papier** dans les Conseils Municipaux et toutes commissions ou réunions municipales à l'initiative de la Mairie sera immédiatement effective. La **dématerrialisation des documents** officiels ainsi que la mise à disposition de tablettes éviteront le gaspillage de quantités inconsidérées de papier. Les gobelets réutilisables seront systématiquement privilégiés lors des manifestations et séances publiques.

L'utilisation de **matériaux biosourcés dans la construction ou la rénovation**, le réemploi de matériaux, la lutte contre la précarité énergétique, seront favorisés pour les bâtiments publics et largement préconisés auprès des particuliers et des entreprises lors du dépôt de permis de construire ou de la déclaration de travaux.

Nous proposerons de **valoriser les biodéchets** et de mettre en place une tarification incitative pour leur gestion afin de tendre vers une ville "Zéro Déchets Plastiques". Les **points d'apport volontaire seront multipliés** notamment aux abords des copropriétés. Les propriétaires de locations meublées verront le versement de la taxe de séjour allégé s'ils incitent leurs locataires à trier leurs déchets.

6. Transports en commun et modes de déplacements doux
La protection de notre environnement passe aussi par un **renforcement de l'offre de transports en commun** et l'incitation aux déplacements doux. La multiplication des voies cyclables et la mise en service de navettes électriques fluviales

et terrestres pour limiter l'utilisation de véhicules dans les rues du Grau du Roi devront également répondre à cet impératif.

7. Végétalisation et prévention des risques naturels

Un vaste plan de végétalisation avec des plantes méditerranéennes nécessitant peu d'arrosage, à l'échelle du territoire communal est également en cours de finalisation. Il fera l'objet d'un **plan d'investissement horticole annuel**. Le principe de base consistera à remplacer systématiquement chaque palmier ou pin détruit par une nouvelle espèce (platanes, tamaris, lauriers roses, oliviers, eucalyptus...), renforçant un peu plus l'identité méditerranéenne de notre cité balnéaire. Les espaces verts municipaux seront entretenus en respectant la biodiversité.

S'ils sont parfois considérés, comme anecdotiques, **le projet des jardins partagés sera réactivé et installé à la plaine de l'Espiguette**. Au-delà de l'aspect environnemental, l'enjeu sociétal que représente cette activité figure parmi les points-clés de notre programme afin de créer du lien entre les citoyens.

Le réchauffement climatique conduit à des situations météorologiques parfois exceptionnelles dont les conséquences peuvent s'avérer dangereuses. De par sa position géographique en bordure du littoral, à proximité du Rhône et traversé par le Vidourle dont les colères sont redoutées, Le Grau du Roi est vulnérable. Aussi, nous engagerons **une réflexion autour de la prévention des risques de submersion marine et d'inondation à 30 ans** avec la constitution d'un fonds de garantie pour les biens et les personnes.

8. Rejoindre le Parc Naturel de Camargue

Le point d'orgue de notre programme en faveur de l'environnement consistera à engager le territoire du Grau du Roi et du canton dans le **projet d'extension du Parc National**

de Camargue. Les enjeux de protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité y sont colossaux. Du point de vue de l'attractivité touristique de notre cité balnéaire, ils sont majeurs.

IX - UNE VILLE OUVERTE ET ACCUEILLANTE

Le tourisme est une composante majeure de l'activité économique de notre commune, devenue station balnéaire grâce, d'une part, aux bienfaits des bains de mer, et d'autre part, au nautisme développé dans les années 1970 avec la création du quartier de Port-Camargue. Mais c'est aussi une activité très concurrentielle, y compris parfois avec des villes situées à proximité qui partagent les mêmes clientèles que celles recherchées par Le Grau du Roi.

1. Miser sur le "*Slow Tourisme*"

La demande touristique est en perpétuelle évolution. **Jouer la complémentarité des territoires** plutôt que leur mise en concurrence figure parmi les objectifs prioritaires pour conduire Le Grau du Roi **vers un tourisme innovant, durable et raisonnable**. Dans cette optique, nous mettrons en œuvre une politique offensive visant à un développement de l'écotourisme. En s'appuyant sur les nouvelles gouvernances au niveau départemental et régional, nous participerons à la **mutualisation des stratégies afin de capter de nouvelles clientèles**. Il s'agira d'amorcer le changement d'image du Grau du Roi, en passant d'un tourisme de masse à celle d'un tourisme de destination nature et de bien-être.

L'accent sur le "**slow tourisme**", cette forme de tourisme consistant à prendre son temps pendant les vacances et à préserver l'environnement qui nous entoure, figure parmi les axes prioritaires de notre programme.

Protection des plages, de la faune, de la flore, des espèces marines en lien avec les pêcheurs, développement des échanges vélo/bus/train/covoiturage... prévaudront dans la nouvelle réflexion touristique que nous engagerons dès la première année de notre mandat pour Le Grau du Roi.

2. Capitaliser sur les sports nautiques

La complémentarité économique, touristique et événementielle dans la baie d'Aigues-Mortes sera au cœur de nos priorités de développement. Cette nouvelle dynamique se traduira par l'organisation et l'accueil de grands rendez-vous méditerranéens (étapes du Tour de France à la Voile, Triangle du Soleil...) afin de permettre au **Grau du Roi de réaffirmer son identité de cité nautique**. Plus grand port de plaisance d'Europe en nombre d'anneaux et premier port devant San Diego (USA) en nombre de voiliers, la voile est la quintessence même de Port-Camargue et donc du Grau du Roi.

Berceau du kitesurf, Le Grau du Roi devra prendre le leadership sur cette discipline sportive écoresponsable et porteuse d'une image très positive auprès d'une clientèle différente de celle qui fréquente la station actuellement. **Le Grau du Roi doit devenir la destination de référence du kitesurf et des sports de glisse aquatiques**, notamment grâce à une plus grande implication de la pépinière de l'école de mer, aujourd'hui insuffisamment utilisée par la commune, notamment au travers du programme "Sport pour Tous" et du sport scolaire.

3. Développer le tourisme d'affaires

Nous déployerons un vaste **programme d'actions visant à séduire de nouvelles niches de clientèles génératrices d'activité économique** tout au long de l'année. Dans cette perspective, le tourisme d'affaires figure parmi les tous premiers secteurs à développer. Nous fédérerons l'ensemble des professionnels dans un club qui sera en mesure de proposer

des offres groupées à des entreprises recherchant un lieu, un hébergement et des activités à pratiquer dans le cadre d'un séminaire.

La construction d'une nouvelle **salle polyvalente** sur le toit du parking silo aux abords du Palais des Sports constituera un atout supplémentaire pour cette forme de tourisme, dont le tarif moyen à la journée se situe autour de 150€ par personne.

Une rencontre avec les bureaux des élèves des universités et grandes écoles d'Occitanie sera également organisée afin de proposer l'offre touristique des campings et villages de vacances du Grau du Roi pour la tenue de leurs week-ends d'intégration ou de fin d'année.

4. Valoriser de nouvelles filières

L'identité de notre territoire passe aussi par le **renforcement de la filière équine et de la filière viticole**, largement représentées au Grau du Roi mais dont la qualité n'a jamais été valorisée. Ces deux thématiques représentent les portes d'entrée privilégiées d'un tourisme environnemental et de terroir axés autour de la destination Camargue.

5. Rénover le parc locatif

Le parc de locations meublées étant vieillissant au Grau du Roi, nous proposerons un **accompagnement pour les propriétaires en vue de l'obtention d'aides à la rénovation** et à la modernisation de leurs appartements. Ces subventions attribuées par le Conseil Départemental ou la Région contribueront à modifier l'image de notre cité balnéaire sans pour autant en changer son caractère familial et authentique.

6. Restructurer fondamentalement les missions "Tourisme" au sein de la commune

Dans le cadre la loi NOTRe, Le Cercle du Grau a voté contre le transfert de notre compétence touristique vers la Commu-

nauté de Communes. Mais pour mener à bien ces missions et accompagner ces transitions touristiques majeures, nous devrons restructurer l'ensemble des services et satellites communaux liés à l'activité touristique. **Les missions de la Direction de Station seront redéfinies** et concentrées autour de la structuration et du développement de l'offre touristique. Cette nouvelle organisation repose sur trois mesures majeures dont la première consistera à **extraire le camping municipal de l'Espiguette** afin de le placer sous Délégation de Service Public. Cet outil touristique, représente une manne financière incontestable pour la Collectivité, et à ce titre, doit être conservé dans le giron municipal mais dont l'exploitation sera confiée à un professionnel du tourisme.

Parallèlement, **un Service Communication dépendant du Cabinet du Maire, élaborera et harmonisera la communication de l'ensemble des acteurs publics de la ville** : camping municipal de l'Espiguette, régie de Port-Camargue, Seaquarium, Espace Jean-Pierre Cassel, animations, arènes.... L'absence de concertation dans la communication, opérée par les différentes entités, conduit à une communication inégale, diffuse et peu visible autour des événements qui ont lieu tout au long de l'année. Cette mutualisation de moyens humains et financiers permettra une plus grande efficacité et des économies d'échelle substantielles.

Notre troisième mesure consistera à mettre en place **une passerelle opérationnelle entre la Direction de Station et le service municipal chargé de l'embellissement de la ville**. L'économie de la ville permet la croissance d'un tourisme nouveau et le tourisme durable permet à l'économie locale de s'enrichir de nouvelles pratiques et de nouvelles activités professionnelles, à nous de négocier habilement ce virage.

L'attractivité touristique du Grau du Roi auprès des touristes, et tout particulièrement étrangers, passe par le **déploiement**

d'un réseau WiFi performant sur toute la commune et dans l'ensemble des structures touristiques municipales (Seaquarium, Camping de l'Espiguette...).

La nouvelle politique touristique passera par un symbole fort : le **déplacement de l'Office du Tourisme** à l'entrée de la ville. Nous demanderons à la Communauté de Communes la ré-intégration de la capitainerie fluviale, aujourd'hui désaffectée dans le patrimoine communal, afin d'y installer les services d'accueil touristique aux visiteurs dès leur arrivée. La Villa Parry, abritant actuellement ces bureaux, sera confiée à un délégataire pour y installer un **restaurant gastronomique** qui bénéficiera d'un emplacement privilégié. Une "adresse gastronomique" contribuera à **rehausser l'image du Grau du Roi**, notamment auprès d'une clientèle de proximité tout au long de l'année.

Un autre point d'information touristique sera installé sur la route départementale dans le rond-point desservant l'Espiguette et la route de Port-Camargue. Cette annexe permettra aux touristes accédant au Grau du Roi par la rocade d'obtenir une information complète sur la station et de se rediriger vers le centre-ville.

7. Maison des Saisonniers

Pour mieux accueillir nos visiteurs, la nouvelle équipe municipale veillera à mieux accompagner les professionnels du tourisme de la station. Afin de les libérer des contraintes administratives pour mieux se consacrer à l'accueil des touristes, nous créerons une Maison des Saisonniers.

Conscients que le problème de l'hébergement des personnels saisonniers constitue un frein à une activité économique performante, nous proposons **la réalisation de logements éphémères sur les terrains de la plaine de l'Espiguette**.

Répondant aux besoins écoresponsables, ces constructions seront réalisées à partir de containers aménagés et équipés, offertes à la location des personnels saisonniers à des tarifs adaptés.

X - UNE VILLE FIÈRE DE SES RACINES, DE SA CULTURE ET DE SES TRADITIONS

Le projet culturel que nous proposons pour Le Grau du Roi pour les six prochaines années s'appuie sur la **redynamisation du Service Animations** qui sera désormais replacé au cœur du dispositif municipal au sein d'une nouvelle Direction de la Communication, en lien avec la Direction de Station et les nombreuses associations présentes sur la Commune.

L'activité touristique de notre commune est grandement liée aux rendez-vous festifs et culturels qu'elle est en mesure d'offrir. Afin que chaque quartier puisse bénéficier d'animations, un **calendrier unique et harmonisé d'animations** et de nouveaux événements, dont certains à forte valeur ajoutée, sera élaboré. Nous pérennisserons les événements dont le succès est avéré par appui en termes financier, logistique et de communication. Après une analyse précise de chacun d'entre eux, la décision sera prise d'en modifier éventuellement la durée et l'implantation, comme, par exemple l'organisation des Graulinades sur deux jours ou la Fête de la Mer et du Nautisme durant toute une semaine.

1. Redéfinir un cadre pour la vie culturelle et l'animation de la station

Nous réaliserons un état des lieux de l'existant en lien avec un **Conseil des Fêtes et des Animations** qui sera créé dès la première année de notre mandat. Il réunira commerçants, présidents d'association et associations de jeunes qui seront directement impliqués dans la planification des événements

et sollicités pour en évaluer les retombées.

Les nouveaux temps forts, portés par la commune, ont été tout particulièrement **imaginés pour les jeunes**, qu'ils soient graulens ou touristes. Il leur sera proposé des concerts gratuits pendant la période estivale, un Festival de DJ dans les arènes et la démonstration d'épreuves de sports extrêmes en avant et après-saison en intégrant Le Grau du Roi dans le circuit des tournées internationales.

D'autres rendez-vous festifs s'adressant à des niches de clientèle en dehors de la saison touristique estivale (week-end œnologique, rallye de Camargue...) mais aussi aux habitants permanents et aux résidents temporaires ou saisonniers (Week-end Fleuri, ...) sont à l'étude afin d'offrir une diversité d'animations.

2. Des événements "4 saisons"

L'hiver doit devenir une vraie saison pour Le Grau du Roi et ses commerçants ouverts à l'année. Nous proposons de créer un marché de Noël durant toute la période de l'Avent. Des chalets seront prioritairement mis à la disposition des commerçants du Grau du Roi qui souhaiteront s'installer sur le boulevard du Front de Mer, rive gauche. Ouvert tous les après-midis du mois de décembre, ce marché de Noël fera la part belle à l'artisanat local et aux produits du terroir. Il disposera d'un **espace ludique** pour les plus jeunes et tout particulièrement, d'une **patinoire synthétique** ouverte tous les jours du mois de décembre.

Toutes les fins de semaine du mois de décembre jusqu'à l'Epiphanie, **un spectacle son et lumières** projeté sur le Vieux Phare mais aussi sur la façade de l'Eglise Saint Pierre permettra de ramener de la vie sur les quais et redynamiser l'activité des restaurants et débits de boissons. Un festival de musiques de rue animera le centre-ville les deux derniers

week-ends de décembre.

En février et mars, les **Oursinades** et les **Sardinades** dont l'épicentre historique se situe au Boucanet seront déplacées sur le parking de la Méditerranée afin d'y accueillir le public sous chapiteau et de pouvoir proposer aux commerçants du Grau du Roi d'y tenir un stand. L'ensemble de la communication autour de ces week-ends thématiques sera portée par les services de la Mairie qui assureront, par ailleurs, la logistique nécessaire au bon déroulement de ces journées.

Le traditionnel rendez-vous de l'**Abrivado des Plages**, le premier samedi du mois de mars, prendra une tout autre envergure en se prolongeant par un concours de manades l'après-midi aux arènes du Grau du Roi et l'organisation d'une bandido dans les rues de la ville. Cette journée entière marquera l'ouverture de la saison taurine et le lancement de la saison touristique. Il s'agira d'offrir aux milliers de visiteurs qui se pressent chaque année au Grau du Roi, **un programme valorisant le monde de la bouvine** : honneur aux gardians, bénédiction des chevaux, messe provençale sur la plage, défilé dans les rues de 150 chevaux et concours de ferrades sur la plage après l'abrivado... Cet événement majeur étendu sur l'ensemble de la journée permettra à tous les commerces du Grau du Roi de bénéficier de cette fréquentation exceptionnelle en avant-saison.

En mars et octobre, des **week-ends œnologiques** seront organisés en collaboration avec l'ensemble des restaurants de la station qui proposeront des animations mets et vins régionaux dans leur établissement. Une vaste foire aux vins sera organisée en centre-ville en lien étroit avec les producteurs et distributeurs locaux.

Au mois d'avril, les **Graulinades** se dérouleront désormais sur **deux jours** au pied du Vieux Phare et le long du môle, rive

droite. Elles permettront ainsi d'offrir trois temps de dégustation et d'organiser un rassemblement festif en musique le samedi soir. Tous les restaurants du Grau du Roi seront associés à l'événement et auront la possibilité d'y tenir un stand. Les espaces de vente seront réservés en priorité aux commerçants et associations graulennes.

A l'occasion de cette fête de la gastronomie graulenne, un **Concours de Rouille** sera organisé dans les restaurants de la station. Les clients seront invités à se prononcer sur la meilleure préparation qui sera, parallèlement proposée à la labellisation IGP, visant à préserver et à faire reconnaître notre patrimoine culinaire. Dans cet esprit, une **Confrérie du Poulpe**, réunissant pêcheurs, restaurateurs, cuisiniers occasionnels... sera créée.

En mai, Le Grau du Roi célébrera l'arrivée des beaux jours avec le "**Week-end des Fleurs**" qui sera le point de départ pour toute la période estivale d'une décoration des rues piétonnes du centre-ville avec des fleurs en tissus, en papier ou en matériaux de récupération. Au cours de ce week-end du mois, des corsos fleuris aux couleurs des différents quartiers du Grau du Roi, silloneront les rues de la station.

Afin de séduire une clientèle de jeunes adultes, un **Festival de DJ** sera organisé durant trois jours lors du dernier week-end du mois d'avril, combinant en journée des démonstrations de sports nautiques sur la plage rive droite. Les hébergements de la station seront sollicités pour proposer une offre packagée avantageuse pour les festivaliers.

De manière générale, à l'occasion d'événements organisés par la Municipalité, tout particulièrement hors saison, les professionnels du tourisme du Grau du Roi seront invités à **proposer des forfaits de séjours à tarifs préférentiels** qui feront l'objet d'une communication via l'Office de Tourisme.

3. Des événements sportifs et culturels en lien avec notre identité

En juin, les **Fêtes de la Saint Pierre** mettant à l'honneur les pêcheurs du Grau du Roi seront précédées par la **Fête du Nautisme et de la Mer** durant toute une semaine. En appui avec les nombreuses associations, des animations et des démonstrations nautiques sur les plans d'eau de Port-Camargue et du Canal se succéderont au cours de cette troisième semaine de juin : kayak de mer, aviron, navigation à la voile, kitesurf... Cette **Fête du Nautisme et de la Mer** sera également l'occasion d'accueillir sur le deuxième week-end, des épreuves du **Festival International des Sports Extrêmes** (FISE).

Afin de raviver la fréquentation touristique du mois de juillet, en baisse chronique à cette période depuis plusieurs années, la **semaine précédent le 14 juillet donnera lieu à un spectacle pyrotechnique chaque soir sur la plage rive gauche**. En liaison avec le Délégitaire de la programmation des Arènes et de l'Espace Jean-Pierre Cassel, un grand spectacle de variétés gratuit sera organisé le 13 juillet au soir sur la plage rive gauche.

En juillet et août, la plage située à proximité du camping de l'Espiguette sera le théâtre de séances de **cinéma en plein-air**. Loin de toute source de pollution lumineuse, cette zone proposera gratuitement trois fois par semaine des films à grand spectacle sur écran géant.

Les **tournois de joutes** joueront un rôle prépondérant dans l'activité culturelle de la commune. Avec l'installation de gradins sur les quais et une explication pédagogique des règles de cette tradition ancestrale à l'intention des visiteurs et des touristes, les joutes languedociennes seront au cœur de l'animation de notre station tout au long de l'été, et tout particulièrement en soirée.

En partenariat avec les manadiers et propriétaires de promenades à cheval du territoire, le cheval de Camargue sera mis à l'honneur dans le cadre de démonstrations hippiques pendant le deuxième week-end des vacances de Toussaint sur la plage de l'Espiguette.

Ces "**Journées du Cheval**" seront aussi l'occasion de présenter un panorama complet de toutes les races et toutes les méthodes de monte équestre.

4. Une Fête Votive repensée

Le Grau du Roi devra davantage miser sur des atouts et spécificités de bord de mer pour proposer une **fête typique en lien avec notre territoire**. Déplacer la gase en centre-ville, nous semble être une priorité afin que ce temps fort de la fête votive puisse bénéficier à l'ensemble de la commune.

Nous créerons un nouveau pôle d'attractivité le long du parcours des abrivados et bandidos en offrant aux bars de la commune la possibilité de bénéficier d'une "casita" sur le parking de la plagette, au pied du Vieux Phare.

Pour les plus jeunes, la fête foraine sera maintenue sur l'avenue Simone Veil et prolongée le long de la rue des Arènes depuis la gare ferroviaire jusqu'aux arènes. Il s'agira d'accueillir des manèges et attractions pour tous les publics. Cette foire ouvrira ses portes dès le 1er septembre, après la fermeture du *Luna Park*, afin de satisfaire les touristes encore présents sur la station en cette période, jusqu'au dernier week-end de septembre que clôturera la **Braderie des Commerçants**.

Tous ces évènements seront organisés de manière plus éco-logique en limitant progressivement l'usage et la consommation de plastique à usage unique et en proposant des alternatives durables.

5. Restructurer le Service Culturel

Afin de redynamiser la politique culturelle au Grau du Roi, nous placerons la **gestion de l'espace Jean-Pierre Cassel sous Délégation de Service Public** à l'instar de ce qui est pratiqué aux arènes. Le choix de confier l'organisation des spectacles culturels à un tiers permettra une plus grande diversité et une meilleure programmation sans prise de risque financier pour la commune.

XI - UNE VILLE QUI RAYONNE

Les expériences professionnelles et personnelles des 29 membres de la liste du **Cercle du Grau** constituent une richesse qui facilitera le rayonnement de notre commune à l'extérieur, dans les milieux économiques, associatifs, culturels et institutionnels.

Dès la première année de notre mandat, nous enclencherons les démarches nécessaires au **rapprochement de la Communauté de Communes Terres de Camargue avec celle de l'Etang de l'Or**, réunissant La Grande Motte, Candillargues, Lansargues, Mudaison, Saint Aunès, Valergues, Palavas les Flots et Carnon-Mauguio.

De cette union inédite, mariant des communes de l'Hérault et du Gard, naîtra un **nouveau pôle d'influences** traversé par le Vidourle. Ainsi structuré, ce territoire sera en mesure d'affronter les enjeux de la deuxième moitié du XXI^{ème} siècle.

Achevé d'imprimer en Février 2020
par un imprimeur d'Occitanie sur papier fabriqué
à partir de bois provenant de forêts gérées durablement.
Papier certifié PEFC.

Pêche Durable

PROXIMITÉ

Navettes Urbaines

HALLES GOURMANDES

stationnement

MAISONS MÉDICALES

Transition Écologique

Sport pour Tous

NAUTISME

Emploi

Zones portuaires **sécurité**

LOGEMENT

Enfance & jeunesse

Charte embellissement

Marchés

Écoute

Pistes cyclables

PÔLE DE LOISIRS

Slow Tourism

Plages

animations

REFERENDUM LOCAL

Brigade Propreté

FÊTE

Accompagnement numérique



Protection Environnement

Économie

Pacte Jeune